



## Caen Ville d'avenir

### Chapitre 10 - Environnement et qualité de vie

La préservation de l'environnement et l'adaptation au dérèglement climatique sont des priorités absolues pour **Citoyens à Caen**. Notre politique se fondera notamment sur le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat et Mobilité (PLUi-HM)** de Caen la mer, tout en y ajoutant des actions concrètes et innovantes à l'échelle de notre commune pour garantir un avenir durable et résilient.

Nous nommerons un adjoint(e) en charge de la commande publique et des approvisionnements, garant de la sobriété de nos achats et de notre fonctionnement.

---

#### 1. Les actions concrètes face au dérèglement climatique

Face à l'urgence climatique, nous ne nous contenterons pas de mesures symboliques. Nous engagerons des actions directes pour protéger notre ville et ses habitants.

- **Végétalisation et désimperméabilisation** : Nous intensifierons la végétalisation des espaces publics et la désimperméabilisation des sols pour mieux gérer les eaux de pluie, réduire les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité en ville.
- **Protection du littoral** : En lien avec l'agglomération, nous mettrons en place des plans d'action pour prévenir l'érosion côtière et protéger les populations contre la montée des eaux, en particulier dans les zones de basse altitude de la périphérie caennaise.
- **Sensibilisation et éducation** : Nous lancerons des campagnes de sensibilisation pour impliquer les habitants dans les pratiques éco-responsables et les former aux gestes qui comptent. L'éducation à l'environnement sera renforcée dans les écoles.

#### 2. Économies d'énergie et énergies renouvelables

La transition énergétique est un levier essentiel pour atteindre la neutralité carbone et réduire la facture énergétique des Caennais.

- **Rénovation énergétique du parc immobilier** : Nous lancerons un programme d'aide à la rénovation thermique pour les particuliers, en renforçant les dispositifs d'accompagnement et en renforçant, avec l'aide de Caen la mer, le "guichet unique" de la Maison de l'Habitat pour simplifier les démarches.
- **Développement des énergies renouvelables** : Nous faciliterons l'installation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments municipaux et encouragerons les initiatives citoyennes de production d'énergie renouvelable. Nous explorerons également le potentiel de la géothermie ou de l'énergie marine, en collaboration avec l'agglomération.
- **Sobriété énergétique de la collectivité** : En continuité des politiques actuelles, nous développerons le plan de sobriété énergétique pour les bâtiments de la ville, en optimisant l'éclairage public, le chauffage et la consommation d'électricité des services municipaux.

#### 4. Créer un service public de l'eau, à l'échelle de Caen la mer :

- L'eau est une ressource vitale, il est donc inacceptable qu'une entreprise privée s'en charge. Une gestion publique permet de limiter le prix de l'eau, particulièrement pour les foyers les plus précaires. De plus, nous proposons de prévoir avec tous les acteurs pertinents le partage d'eau pendant les périodes annoncées de sécheresse. L'action publique permettra également d'assurer un approvisionnement juste et sûr en eau, en partenariat avec l'Agence de l'eau.
- Contrôler en permanence la situation de l'eau à Caen. La nappe phréatique caennaise est proche du sol et doit, par conséquent, être surveillée. Il faut s'assurer de la stabilité des sols, particulièrement dans les zones construites ou à construire. La surveillance est également nécessaire pour prévoir des épisodes d'inondation ou au contraire de sécheresse.
- Alimentation : Réduire la pollution de l'eau caennaise et baisser les coûts de l'alimentation bio. Nous soutiendrons le rachat, par l'agglomération des terres agricoles voisines de aires de captage. Nous voulons que ces terres soient redistribuées aux agriculteurs sur la base du bio. Cette mesure permettra de limiter la pollution des sols donc de l'eau que nous buvons. L'augmentation de la production bio locale permettra également de rendre les aliments bio plus accessibles.

#### . La décarbonation des énergies à l'échelon communal

La décarbonation est un défi qui nécessite une approche à la fois globale et locale.

- **Un bilan carbone annuel** : Nous mettrons en place un bilan carbone annuel de la commune, transparent et public, pour mesurer l'impact de nos actions et fixer des objectifs de réduction ambitieux.
- **Création d'une régie municipale de l'énergie** : Nous étudierons la faisabilité de la création d'une régie municipale de l'énergie pour mieux contrôler l'approvisionnement, la production et la distribution d'énergie, tout en favorisant les circuits courts et les énergies vertes.
- **Soutenir les projets locaux** : Nous accompagnerons les entreprises et les associations qui s'engagent dans la décarbonation, en leur proposant un soutien technique et financier pour leurs projets.

